

# Passage à la vitesse supérieure

*Le débat des orientations budgétaires de la communauté de communes a eu lieu jeudi 23 février.*

Et, le moins qu'on puisse dire, c'est que la Communauté de communes entre Juine et Renarde affiche ses ambitions avec un programme d'investissement plus que conséquent.

Un vaste programme de constructions est prévu pour les 4 années à venir. De 2017 à 2020 seront ainsi construits des centres de loisirs à Bouray-sur-Juine, Boissy-le-Cutté, Boissy-sous-Saint-Yon et Etréchy. Deux crèches verront également le jour à Lardy et Boissy-sous-Saint-Yon. Un programme qui va permettre un accueil encore optimisé pour la petite enfance et les enfants scolarisés. Des services évidemment très attendus par les familles.

Mais ce n'est pas tout. Côté culture, un investissement important est également attendu



**Le Conseil communautaire a eu lieu à Mauchamps.**

pour l'école de musique de Boissy-sous-Saint-Yon. Juine et Renarde va également engager la construction d'un bassin de natation. Une aire de passage pour les gens du voyage à Etréchy et l'aménagement d'un bâtiment pour la police intercommunale sont aussi attendus. Enfin, la Communauté de communes souhaite acquérir et aménager des locaux qui lui soient propres sur cette même période. « Cela représente un investissement qui ira de 4 à 9 millions d'euros par an »,

souligne Jean-Marc Foucher, président.

## De nouvelles prises de compétences

Outre ces investissements des-

tinés à étendre et améliorer ses services à la population, la communauté va également poursuivre son soutien aux communes membres. « Nous allons prendre en charge intégralement le FPIC comme en 2016 », précise-t-il, soit un coût de 1,4 million. Afin d'alléger les charges des communes, la communauté va également prendre la compétence voirie et prendre en charge 162 km de routes. « Nous allouons 2 millions d'euros par an sur ce poste », ajoute le président. En complément de celle-ci, la compétence éclairage public sera également prise par la communauté.

■ Teddy Vaury

### Pour en savoir plus

#### Sur l'eau et l'assainissement

Lors du même conseil communautaire, les élus de Juine et Renarde ont décidé à l'unanimité de demander le retrait des syndicats d'eau et d'assainissement des communes venant d'être absorbées au 1<sup>er</sup> janvier 2017. « Les syndicats antérieurs, tout comme les communes dites blanches, ont mis en œuvre une délégation de service public leur apportant une expertise spécifique », souligne Jean-Marc Foucher, président, pour répondre à ceux qui craindraient cette prise de responsabilité par la communauté.